



RÉFÉRENTIELS - BONNES PRATIQUES

PUBLIÉ LE 18/03/2020 - MIS À JOUR LE 21/10/2025

Produits de contraste et risques de réactions d'hypersensibilité immédiate : l'ANSM rappelle les précautions à prendre

L'ANSM est régulièrement informée de la survenue de réactions d'hypersensibilité immédiate (HSI) avec les produits de contraste à visée diagnostique. Ces réactions d'HSI, bien que rares, peuvent engager le pronostic vital et parfois être d'issue fatale. Afin de réduire le risque de réaction d'HSI, l'ANSM rappelle aux professionnels de santé qui réalisent des examens d'imagerie avec produits de contraste les précautions à observer et conduites à tenir.

Les patients doivent être informés de ces risques, particulièrement les patients asthmatiques et les patients allergiques.

Précautions générales à prendre par l'équipe médicale avant toute administration d'un produit de contraste

- Toute injection de produit de contraste doit être motivée et validée par le radiologue, après une évaluation du rapport bénéfice/risque pour chaque patient.
- Un interrogatoire permettra d'identifier les patients à risque accru de présenter une réaction d'HSI lors de l'administration d'un produit de contraste.
- Veillez à informer les patients du risque de survenue de ce type de réaction d'HSI.
- La prémédication n'empêche pas la survenue de réactions graves.
- Une surveillance médicale des patients pendant et après l'administration du produit de contraste (30 minutes) doit être mise en place et les moyens nécessaires à une réanimation d'urgence doivent être à disposition immédiate en cas de réactions allergiques graves.

Les réactions d'HSI sont imprévisibles et peuvent survenir chez des patients n'ayant jamais reçu de produit de contraste comme chez ceux en ayant reçu sans incident. Elles peuvent être de nature allergique ou non allergique

Profils de patients à risque de réaction d'HSI de nature allergique

• Les patients ayant présenté une réaction d'HSI allergique lors d'une précédente administration d'un produit de contraste : ils présentent un risque augmenté de nouvelle réaction en cas de ré-administration du même, ou éventuellement d'un autre produit de contraste. Le risque allergique existe quelles que soient la voie d'administration et la dose administrée du produit de contraste.

Profils de patients à risque de réaction d'HSI de nature non allergique

• Les patients asthmatiques : il est recommandé d'équilibrer l'asthme avant l'injection d'un produit de contraste. Une attention particulière est nécessaire en cas de crise d'asthme dans les 8 jours avant l'examen ou en cas d'asthme sévère en raison d'un risque accru de survenue d'un bronchospasme. Un avis pneumologique sera par conséquent requis.

• Les patients atopiques (= allergique aux allergènes naturels de l'environnement introduits par voie naturelle dans l'organisme, comme par exemple : allergie alimentaire, asthme allergique, etc.) : le terrain atopique peut favoriser une libération de l'histamine. Ces réactions, cutanées (érythème, urticaire localisée) et généralement peu sévères, peuvent être prévenues par l'administration préalable d'un anti-histaminique de type H1.

Mesures pour réduire le risque chez les patients ayant présenté une réaction d'HSI

Pour tout patient ayant présenté une réaction d'HSI après injection d'un produit de contraste, la détermination du mécanisme de cette réaction d'HSI, allergique ou non allergique, est importante afin de s'assurer de la sécurité des procédures radiologiques ultérieures.

- Vérifiez ou faites réaliser un bilan allergologique. Si le mécanisme allergique est retenu, le produit de contraste est contre-indiqué à vie.
- Le patient devra être clairement informé des résultats de cette enquête et des produits de contraste à tests positifs qui lui seront contre-indiqués et de ceux à tests négatifs qui pourraient lui être administrés.

Information importante pour les patients qui vont recevoir un produit de contraste

Les produits de contraste sont utilisés pour la réalisation de certains examens à visée diagnostique (scanner, IRM, échographie...). Ils servent à augmenter artificiellement le contraste afin de mieux visualiser un organe ou une pathologie. Ils sont injectés le plus souvent par voie intra veineuse quelques minutes avant la réalisation de l'examen

Tous les produits de contraste peuvent être à l'origine de réactions mineures ou parfois graves (choc anaphylactique). Les réactions appelées « réactions d'hypersensibilité immédiate » sont souvent imprévisibles et peuvent survenir immédiatement après l'injection.

- Si vous êtes allergique à un produit de contraste, signalez-le à l'équipe médicale.
- Si vous avez présenté une réaction anormale lors d'une précédente administration de produit de contraste, parlez-en avec l'équipe médicale.
- Si vous êtes asthmatique ou présentez un terrain dit « atopique » se manifestant, par exemple, par de l'eczéma, de l'urticaire, un rhume des foins, des conjonctivites allergiques...vous avez plus de risque de faire une réaction d'hypersensibilité : parlez-en avec l'équipe médicale.
- Après l'injection, vous devez signaler immédiatement au personnel soignant si vous ressentez les symptômes suivants : gonflement, démangeaisons, érythème, urticaire

Déclaration des effets indésirables

Déclarez immédiatement tout effet indésirable suspecté d'être dû à un médicament auprès de votre Centre Régional de Pharmacovigilance ou sur <u>www.signalement-sante.gouv.fr</u>.

Pour plus d'information sur les médicaments, consultez ansm.sante.fr ou base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr .

En lien avec cette information



PUBLIÉ LE 21/10/2025 - MIS À JOUR LE 08/12/2025

Erreurs d'identification de colorants utilisés au bloc opératoire : des rappels et un poster pour sécuriser leur administration SURVEILLANCE MATÉRIOVIGILANCE

Pour en savoir plus

Lire aussi sur le site de la SFR

<u>Fiche de recommandation pour la pratique clinique " Produits de contraste et Allergie : Hypersensibilité de type immédia " SFR- cirtaci- octobre 2009 </u>

Fiches pratiques d'utilisation des produits de contraste -cirtaci- mis à jour 14/02/2020